



*«J'ai demandé une chose au Seigneur,
la seule que je cherche: habiter la maison
du Seigneur tous les jours de ma vie.»*

Ps. 26

Madame Jill **Backman**;
Madame Isabelle **Passer**;
Monsieur et Madame Christophe et Isabelle **Passer-Falconnier**;
Monsieur et Madame Laurent et Claude **Passer-Favre**;
Benoît, Franklin, Emmanuelle et Claire, Hakim et Lou-Malika;
Monsieur et Madame Yvan et Rose-Marie **Devanthéry-Passer**,
leurs enfants et petits-enfants;
Madame Françoise **Tamó-Passer**, ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants;
La famille de feu Jean-Marie **Passer**;
La famille de feu Paul **Passer**;
Madame Heidi **Backman**;
Monsieur et Madame Christian et Ping **Backman** et leur fille;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles PASSER

architecte

leur très cher compagnon, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère,
oncle et ami, enlevé à leur tendre affection le 8 février 2010, dans sa
83^e année, réconforté par la grâce des sacrements.

L'Eucharistie et la célébration du dernier adieu auront lieu en l'église du
Christ-Roi, à Fribourg, le mercredi 10 février, à 14 h 30, suivies de l'inhuma-
tion au cimetière de Givisiez.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église du Christ-Roi, où
sa famille sera présente mardi 9 février, à l'issue de la messe célébrée
à 18 h 15 en la chapelle Notre-Dame du Christ-Roi.

Adresse de la famille:

Monsieur Laurent Passer, rue Georges-Jordil 2, 1700 **Fribourg**.

Un don peut être versé à: Caritas canton de Fribourg, CCP 17-40-9, ou en
faveur du chœur d'enfants Flat Lux d'Oradea (pour adresse: Paroisse du
Christ-Roi Fribourg, CCP 17-2830-7), avec mention «Deuil Charles Passer».

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.